

## NOTE D'INFORMATIONS

### PROTOCOLE SANITAIRE COVID

Mise en place d'actions visant à respecter le protocole en vigueur :

Lavage des mains plusieurs fois par jour.

Port du masque obligatoire pour les éducateurs et tous les adultes qui rentrent dans les locaux.

Désinfection du matériel tous les jours par nos équipes.

Les activités se feront en priorité en extérieur.

Les déplacements pour les activités se feront avec le masque pour tous les participants.



#### Le personnel

Le personnel est formé aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour lui-même et pour les jeunes dont il a la charge le cas échéant. **Cette formation doit être adaptée à l'âge des élèves**

**pris en charge.**

## **Les parents**

Ils sont **informés clairement** (*liste non exhaustive à compléter selon les conditions d'organisation*) :

- des conditions de fonctionnement du stage et de l'évolution des mesures prises ;
- de leur rôle dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, utilisation des poubelles, etc.) ;
- de la surveillance d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne participe au stage et aux activités (la température doit être inférieure à 38°C) ;
- de la nécessité de déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est le stagiaire qui est concerné ;

des moyens mis en œuvre en cas d'apparition de symptômes chez un stagiaire ou un membre du staff ;

- de la procédure lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre enfant ;
- des numéros de téléphone utiles pour obtenir des renseignements et les coordonnées des personnels de santé, médecins et infirmiers
- des points et horaires d'accueil et de sortie des stagiaires ;
- des horaires à respecter pour éviter les rassemblements aux temps d'accueil et de sortie ;
- de l'organisation de la demi-pension et de l'internat.